

RAPPORT DU MAIRE 2022 SUR LA SITUATION FINANCIÈRE

Conformément aux dispositions de l'article 176.2.2 du Code municipal du Québec, il me fait plaisir de vous présenter le rapport sur la situation financière de la municipalité.

États financiers 2022

Serge Leblanc Ca Inc. a effectué, conformément aux normes de vérifications généralement reconnues, la vérification de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2022.

Activités financières :

Selon le rapport financier 2022, pour les opérations de la municipalité, les revenus de l'année totalisaient la somme de 741 853 \$ plus une affectation provenant du surplus au montant de 40 384 \$. Les dépenses de fonctionnement se chiffraient à 764 747 \$, les remboursements de capital sur les emprunts à charge de la municipalité à 54 381 \$.

Dépenses d'immobilisations : 171 129 \$.

À la fin de l'exercice, au 31 décembre 2022, le surplus accumulé s'élevait à 198 370 \$.

De l'avis du vérificateur, les états financiers donnent, à tous les égards importants, une image fidèle de la situation financière de la municipalité au 31 décembre 2022 ainsi que les états de ses opérations et l'évolution de sa situation financière pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux principes comptables généralement reconnus du Canada

Travaux de voirie

- En voirie, en plus de l'entretien régulier, nous avons fait le resurfaçage du Rang du Domaine au montant de 21 075.53 \$.
- Épandage de pierre au Rang de la Butte, de la Belgique, et de la Rivière au montant de 17 314.11 \$;
- TECQ 2019-2023 – Épandage de pierres de l'Église Nord et Rang de la Belgique au montant de 98 585.30;
- Fauchage des accotements et des fossés latéraux sur tous les chemins pour les 2 premières passes et la Route à Bouchard, de la Rivière, Des Cyprès, de l'Église Nord et Sud et le Chemin de la Butte pour la troisième passe au montant de 13 213.23 \$;
- Nivellement et réfection des accotements sur les chemins du Rang 16, Route à Bouchard, Rang A, Chemin de la Belgique et Rang 3 Nord et Sud au montant de 10 500.59 \$;
- Marquage stationnement de la caserne au montant de 402.41 \$;
- Travaux non prévu changement de ponceau en fin de vie du Rang Des Cyprès en 2021-2022 au montant de 145 656.50 \$. Montant à partager avec Saint-Sylvère et notre part mis sur le programme TECQ 2019-2023;
- Plusieurs démantèlements et le trappage de castors sur différents cours d'eau au montant de 1 235.98.

Au niveau des loisirs, la municipalité a fêté ses 100 ans en août 2022 lors d'une grande fête. Les organisateurs ont mené bien toutes les activités telles que la levée du drapeau avec le député fédéral M. Donald Plamondon, une visite guidée aux deux entreprises de canneberges de Lemieux, expositions de vieux tracteurs, parade de voitures anciennes accompagné d'un méchoui. La fête s'est échantillonnée sur deux jours. Pour commémorer cet événement un fascicule et un journal édition spéciale a été montée. Ce fût une belle réussite.

Rémunération des membres du conseil 2022

Les élus reçoivent la rémunération annuelle minimale permise par *la Loi sur le traitement des élus municipaux*. En plus de cette rémunération, une allocation de dépenses est versée aux membres du conseil. Vous trouverez ci-dessous les montants reçus :

Fonction	Rémunération	Allocation de dépenses	Total
Maire	4 833.32 \$	2 416.68 \$	7 250.00 \$
Pro Maire	1 464.00 \$	732.00 \$	2 196.00 \$
Conseiller	1 611.12 \$	805.56 \$	2 416.68 \$

Liste des contrats

Je dépose la liste des contrats comportant une dépense de plus de 25 000 \$ ainsi que la liste de tous les contrats comportant une dépense de plus de 2 000 \$ conclus au cours de cette période avec un même contractant et dont la somme totale dépasse 25 000 \$.

Contrat de plus de 25 000\$:

Transport R.P Mailhot – Enlèvement de la neige :	87 180 \$
Ministère des finances – Sécurité publique du Québec	30 076 \$
MRC de Bécancour – Quotes-parts :	46 647 \$
SSIRMRCB – Quotes-parts :	44 856 \$
Caisse populaire Desjardins Gentilly-Lévrard-Béquets	57 975 \$
Excavation Denis Demers inc. :	110 085 \$
Pavage Veilleux	49 750 \$

Orientation 2024

En 2024, comme grand projet nous sommes actuellement à convertir tout le système de chauffage à l'huile pour électrique de l'édifice municipal et de l'église.

Nous regardons les possibilités d'installer une rampe d'accès pour les personnes handicapées à l'entrée du bureau municipal. Nous espérons également que notre projet de parcours santé pour les aînés sera accordé par le programme de subvention PRIMA.

Un merci à tous les bénévoles du comité des loisirs, de la bibliothèque, du journal Le Clocher, de la fête de Noël, les membres de la FADOQ ainsi que tous ceux qui donnent un coup de main.



Jean-Louis Belisle, maire